

## Coronavirus

### **Covid-19 : La Haute Ecole Arc prend des mesures**

**Depuis plusieurs semaines, la Haute Ecole Arc suit l'évolution de la situation liée au nouveau coronavirus au travers d'une cellule de crise. Ce vendredi, en accord avec les recommandations des autorités, la direction de l'Ecole a pris la décision de suspendre temporairement ses activités d'enseignement en présentiel. L'enseignement se fera à distance.**

«Depuis plusieurs semaines, nous suivons l'évolution et informons les étudiants et les collaborateurs de l'Ecole des mesures à prendre. Le stade que nous sommes obligés de franchir aujourd'hui est inédit, mais nous l'avions anticipé dans nos scénarii», informe Brigitte Bachelard, la directrice générale de la HE-Arc.

Dans la mesure du possible, une partie de l'enseignement continuera à être dispensé à distance selon des modalités à définir en fonction de chaque situation spécifique.

Les mesures décrétées par les autorités fédérales et les cantons de l'Arc jurassien ont pour objectif de retarder le plus possible la progression de la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

C'est dans cette idée que la Haute Ecole Arc demande à sa communauté de veiller à l'intérêt collectif et à faire preuve de solidarité.

**Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :**

**Brigitte Bachelard**

Directrice générale de la Haute Ecole Arc

Tél. +41 32 930 11 16, [brigitte.bachelard@he-arc.ch](mailto:brigitte.bachelard@he-arc.ch)

**Mathias Froidevaux**

Responsable du service de l'Ancrage Régional et de la Communication de la HE-Arc

Tél. +41 32 930 11 07, Mobile +41 76 557 11 07, [mathias.froidevaux@he-arc.ch](mailto:mathias.froidevaux@he-arc.ch)

Neuchâtel, le 13 mars 2020